



36^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE ET DE CHAMPIONNAT

Les 30 et 31 mai 2009

Clôture des engagements le 15 mai 2009

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Une feuille par chien à adresser à :

Laurent DUGARDIN

80 rue Louis Monchy – 62160 BULLY LES MINES



Affilié à la Société Centrale Canine
Président Serge DEBSKI

Bergerie Nationale - Parc du château 78514 - Rambouillet

Je déclare ne faire partie d'aucun club ou société non affiliée à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE, ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I. Je certifie qu'il n'existe pas de maladie infectieuse ou contagieuse dans mon chenil.

Je certifie sincères et véritables les renseignements figurant sur la présente feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve les articles du règlement figurant au verso et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement le D.C.F. de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou à moi-même ou causés par lui.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation organisée par la S.C.C.

Fait à le2009

Signature du propriétaire

ATTENTION : Les chèques et mandats, établis à l'ordre du D.C.F. devront être automatiquement joints aux engagements.

CONFIRMATION, T.C., TAN et TAT sont gratuits si le chien est déjà engagé dans une classe, contrairement au C.S.A.U. qui exige un versement de 15,25 € à ajouter au règlement et la photocopie du Pedigree à apporter le jour de l'exposition.

Joindre Obligatoirement :

- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique.
- Une photocopie de la carte de tatouage.
- Une photocopie de l'épreuve de travail pour les chiens inscrits en classe travail
- 2 étiquettes licence CUNCBG pour les TAN-TC

Une attestation d'inscription à présenter au secrétariat d'accueil vous sera adressée **dans la semaine qui précède l'exposition**

Coller ici une étiquette CUN-CBG

Pour passer TAN-TC

ATTENTION TESTS UNIQUEMENT LE SAMEDI

Participation aux frais d'organisation

	Membre du DCF	Non Membre
1 ^{er} chien (Catalogue Gratuit)	29 €	40 €
2 ^{ème} Chien	24 €	35 €
3 ^{ème} Chien	28 €	30 €
Les deux classes de Baby-Show	28 €	32 €
Lot d'élevage et Famille	32 €	40 €
T.C. (Test Championnat)	32 €	40 €
Confirmation (Seule)	15 €	40 €
C.S.A.U.	15 €	15 €
Licence CUNCBG étrangers	6 €	6 €

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé

Mettre la somme correspondante sur la ligne choisie

Les lettres OU, TR etc. sont à reporter en bas de page dans Classe

- Ouverte** (âge minimal 15 mois) **OU**
- Travail** (âge minimal 15 mois) **TR**
- Intermédiaire** (de 15 à 24 mois) **IN**
- Champion de Beauté** (Age minimum 15 mois) **CH**
- Préciser la date d'homologation :
- Jeune** (9 mois à 18 mois) **JE**
- Vétéran** (âge minimum 8 ans) **VE**
- Honneur** **H**

Baby Show

Baby (de 3 à 6 mois) **BA**

Puppy (de 6 à 9 mois) **PU**

Lot d'élevage **LE**

Lot de famille : Nom de l'étalon ou Lice Pivot **F**

Confirmation (à partir de 15 mois)

C.S.A.U. (à partir de 12 mois)

TC **T.A.N.**

(à partir de 12 mois ; licencié CUN-CBG*)

TOTAL

Remplir très lisiblement ce volet en majuscule d'imprimerie afin d'éviter toute erreur dans le catalogue

Nom du Chien _____

N° au Livre d'origine _____ Classe _____ Mâle Femelle Noir & feu Marron & feu

N° tatouage ou puce _____ Date naissance : [][][][][][]

Nom du père _____

Nom de la mère _____

Nom et Prénom du Producteur: M, Mme, Mlle _____

Nom et Prénom du Propriétaire: M, Mme, Mlle _____

Adresse _____

Code postal [][][][][] Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ GSM : _____ E-mail _____

REGLEMENT DE LA 36^{ème} NATIONALE D'ELEVAGE ET DE CHAMPIONNAT

LIEU et DATE : L'exposition se tiendra à la Bergerie Nationale de Rambouillet le 31 mai 2009.

ARRIVEE ET JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures, Les jugements commenceront à 9 heures le 31 mai.

SERVICE VETERINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par des docteurs vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés;
- des chiens monorchides, cryptorchides ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur;
- des chiens dangereux.

La décision du service vétérinaire est sans appel. La présentation du certificat de vaccination contre la rage est obligatoire.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Seuls sont admis à l'exposition les chiens inscrits à un livre des Origines (livre d'attente compris) d'un pays membre de la F.C.I. Seront refusés: a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements ; b) les engagements le jour de l'exposition; c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition et répondant aux exigences suivantes :

- pour un chien né en France ou un chiot importé et appartenant à un propriétaire français; date et lieu où le chien a obtenu le brevet de chien de défense, un Brevet de Campagne, un Brevet Mondioring, un Brevet R.C.I. ou IPO I, Brevet de Pistage Français, Brevet de Recherche Utilitaire, Niveau 3 pour le Pistage F.C.I., ou SchH 1.
 - pour un chien adulte importé : peut concourir en classe Travail s'il a le titre exigé. Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.
- Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE INTERMEDIAIRE Pour les chiens de plus de 15 et moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTE. Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I.

CLASSE JEUNE. Pour tous les chiens âgés de plus de 9 mois et de moins de 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE VETERAN. Cette classe est ouverte aux étalons et aux lices âgées de 8 ans la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Dans chacune des classes qui précèdent, les juges attribueront un des qualificatifs suivants: Assez Bon, Bon, Très Bon, Excellent, et ils classeront les 4 meilleurs.

CLASSE D'HONNEUR. Réservée aux Champions ou C.R.C. ou 1er choix désirant participer hors concours.

CLASSE DE BABY SHOW. Baby : entre 3 et 6 mois; Puppy : entre 6 et 9 mois. Dans chacune des classes de Baby-Show, les juges attribueront un des qualificatifs suivants décernés par le club : Assez Prometteur, Prometteur, Très Prometteur et ils classeront les 4 meilleurs.

LE CONCOURS DES FAMILLES. Ouvert aux étalons et lices entourés d'au moins 6 de leurs produits issus d'au moins 2 chiennes pour les premiers et d'au moins 2 portées pour les secondes.

JUGEMENTS. Les juges peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète. Il peut y avoir un collège de juges pour l'attribution du C.A.C.S. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

CONFIRMATION. La confirmation est ouverte aux chiens ayant l'âge minimal de 15 mois. Ils doivent être obligatoirement identifiés par tatouage lisible. La carte d'immatriculation et le certificat de naissance sont à présenter au juge, accompagnés du formulaire de demande de confirmation rempli et signé par le propriétaire.

CONFIRMATION SIMPLE. Exige que le chien soit conforme au standard de la race.

1^{er} CHOIX. Exige soit que le chien ait été considéré apte par le juge habilité avec le qualificatif excellent dans une Séance de Sélection ou à la Nationale d'Elevage et qu'il ait passé avec succès son Test d'Aptitude Naturelle (T.A.N.) soit qu'il ait eu T.B. à la Nationale d'Elevage en possédant un Brevet de Travail incluant le mordant. Dans l'un et l'autre cas, il doit posséder les attestations de "non dysplasie et indemne de tares oculaires" et être de taille conforme au standard

CHIEN EXCELLENT. Doit avoir obtenu 2 qualificatifs excellent (dont 1 dans une Spéciale ou à la Nationale d'Elevage et l'autre dans une régionale) sous 2 juges différents, avoir passé avec succès son T.A.T. (ou le T.C. de la nationale d'Elevage), posséder les attestations de "non dysplasie et indemne de tares oculaires" et être de taille conforme au standard.

RECLAMATIONS. Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 15 €, qui restera acquise au Club si, après examen par une commission composée de membres du comité présents, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS. Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur; b) Ceux qui auront fait une fausse déclaration; c) Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de ceux-ci; d) Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice; e) Ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ; Le fait d'appartenir à un club ou à une société canine non affiliée à la S.C.C. ou un organisme non reconnu par la F.C.I. ou de prendre parti à un titre quelconque, à une manifestation canine non reconnue par la Société Centrale Canine entraînera, pour son auteur et son chien, l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITE. Le club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. Et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES TITRES

CHAMPION DE FRANCE : mis en compétition pour chaque sexe, dans chaque couleur et décerné par la S.C.C. au sujet ayant obtenu un CACS obligatoirement au championnat S.C.C. ou à notre Nationale d'Elevage, avoir le T.C., mais aussi un C.A.C.S. dans une exposition internationale (C.A.C.I.B) et un 3ème C.A.C.S. dans une expo intégrant une Spéciale du Dobermann Club de France. Les 3 C.A.C.S. doivent être obtenus sous 3 juges différents. Il doit être indemne de Tares Oculaires, Hors dysplasie et génétiquement identifié.

CHAMPION DU DOBERMANN CLUB DE FRANCE : mis en compétition pour chaque sexe, dans chaque couleur, décerné par le Club, non homologué par la S.C.C., attribué par le Collège des Juges à une classe formée des inscrits en Classe Travail et des Meilleurs en Régionale d'Elevage à condition qu'ils soient indemnes de Tares Oculaires, hors dysplasie, génétiquement identifié, titulaires du TAT ou TC

JEUNE CHAMPION DU DOBERMANN CLUB DE France : Attribué au Meilleur Jeune Espoir Mâle et au Meilleur Jeune Espoir Femelle, couleurs confondues.

CHIEN RECOMMANDE : engagé en classe Ouverte, Travail ou Champion, doit avoir été considéré par les juges de l'Exposition d'Elevage comme très proche du CAC.(Excellent A) doit avoir passé 2 T.A.T. en 2 Séances de Sélection sous 2 Testeurs différents ou 1 T.C., doit posséder les attestations de "non dysplasie et indemne de tares oculaires" et être de taille conforme au standard et génétiquement identifié.

JEUNE ESPOIR : présenté en classe Jeune (9 à 18 mois) doit avoir obtenu Excellent ou T.B. A en beauté et passé le T.A.N. avec succès.

LOT D'ELEVAGE : le décompte des 3 meilleurs chiens est pris en considération. On additionne la note du T.C. ou T.A.N. (14) et les points obtenus en beauté sur la base de : CAC 25, RCAC 24, Exc. Classé 22, Exc. 20, TB 14, et en classe jeune: Exc. Classé 20, Exc. 18, TB 14.

VETERAN CLASSE : être âgé d'au moins 8 ans, avoir obtenu Excellent en beauté et être titulaire du TAN.

PUPPY CLASSE : Titre décerné par le Club aux meilleurs des Jeunes de 6 à 9 mois qualifiés de Très Prometteur. **BABY CLASSE** : Titre décerné par le Club aux meilleurs des Jeunes de 3 à 6 mois qualifiés de Très Prometteur.

1er CHOIX, CHIEN EXCELLENT, CHIEN RECOMMANDE, T.A.N., T.A.T., et T.C. figureront comme le titre de CHAMPION sur le PEDIGRE délivré par la S.C.C.

COMPOSITION DU JURY

Dr Pierluigi PEZZANO (Italie)	les males
M. Pedro DELERUE (Portugal)	les femelles
Mme Jeannette SELTZ-HATLER (France)	les babies – puppies – jeunes – vétérans
Frédéric DUNAND et Jean IMBERT	TAN-TAT-TC
Franz BEJOTTES	CSAU

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeraient utiles en fonction du nombre de chiens engagés ou de l'absence d'un juge.